

DÉCLARATION DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING EN CONSEIL DES MINISTRES INDIQUANT LA POSITION DU GOUVERNEMENT SUR LES ÉVÉNEMENTS DE POLOGNE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, MERCREDI 27 AOÛT 1980

27 AUGUST 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

`Politique étrangère ` relations franco - polonaises`

- Il existe entre les peuples polonais et français une amitié profonde venue d'une histoire partagée, et qui s'exprime à travers de multiples liens humains auxquels les deux pays sont attachés.

- L'existence et le rôle de la Pologne revêtent, aux yeux de la France, une importance fondamentale pour l'équilibre et la paix de l'Europe. Ces deux données justifient l'attention avec laquelle les événements `grèves` de Pologne sont suivis en France, et la sympathie qui accueille toute initiative répondant aux aspirations du peuple polonais.

- La France a pour principe constant de ne pas intervenir dans les affaires intérieures des autres Etats. Elle souhaite que la Pologne puisse trouver en elle-même les moyens de surmonter ses difficultés et de répondre aux aspirations de son peuple.\